

PLENIERE DU 25 JUIN 2007

PLAN CLIMAT ENERGIES

Intervention de Michel Coletta, pour le groupe des élus Verts

Le Plan Climat Energies régional rappelle à juste titre que la Région Haute-Normandie est la première région française émettrice de gaz à effet de serre par habitant. C'est un triste record!

Plus précisément, la Haute-Normandie est l'une des 3 régions les plus émettrices.

Les derniers chiffres connus montrent que ce sont <u>28 millions de tonnes de CO2</u> qui sont émis

Une autre caractéristique de notre région est que l'industrie est la principale source de ces émissions : 17 millions de tonnes !

Enfin, les chiffres de la DRIRE montrent que la région havraise contribue très généreusement à ce score peu enviable.

Ainsi, la centrale thermique à charbon du Havre libère plus de <u>3 millions de tonnes de CO2</u> soit plus de 10% des émissions de la région.

C'est dans ce contexte qu'il faut évoquer les projets de construction de deux nouvelles centrales à charbon au Havre : l'une de la SNET (2011) et l'autre de Poweo (2013), chacune de 800 MW.

A ce jour avec les techniques les plus modernes, une centrale thermique à charbon de 1000 MW rejette près de 6 millions de tonnes de CO2 par an.

Faites les comptes : notre région passera de 28 millions à 37 millions de tonnes de CO2.

Le protocole de Kyoto prévoit pour notre pays de ramener nos rejets de CO2 d'ici 2012 à ceux de 1990 moins 5% et à plus long terme de les diviser par quatre d'ici 2050.

Le rapport du CESR sur les énergies en Haute-Normandie, bien que très contradictoire sur les centrales à charbon puisqu'il souligne d'un côté (avec ou sans humour ?) l'attractivité de la région et de l'autre l'impact environnemental négatif, conclut en souhaitant qu'un soutien régional soit conditionné à une étude d'impact de ces projets. C'est bien le minimum.

En fait, il est facile de comprendre que ces projets sont totalement contradictoires avec le plan climat qui vient d'être énoncé.

2 mots sur l'attitude du PAH et la personnalité du PDG de Poweo.

Sur l'attitude du Port Autonome du Havre :

Depuis quelques temps; le PAH, nous serine un nouveau couplet : diversifier le bouquet énergétique !

Nous n'étions pas habitués à une telle capacité prospective des responsables du PAH sur l'avenir énergétique. Signalons en passant que le PAH détient un des plus mauvais report modal au profit du camion ce qui est une lourde contribution au changement climatique.

Qu'à cela ne tienne, on persiste dans l'absurde puisque diversifier le bouquet énergétique consiste, pour les stratèges du PAH, à passer d'une à trois centrales thermiques : très curieuse diversification (surtout après avoir refuser les éoliennes en 2003).

Sur le PDG de Poweo :

Je voudrais dire un mot sur Monsieur Charles Beigbeder. Ce monsieur est venu au Havre, il y a quelques jours, pour nous tenir des propos dignes de Coluche. Il nous promet une centrale propre pour 2013 et super-propre pour 2017, où le CO2 sera capté et transporté et séquestré en mer du nord.

Ces propos sont fantaisistes. Le rapport gouvernemental sur le charbon propre paru en 2006 ne permet pas d'espérer la capture du CO2 à l'échelle industrielle pour des centrales conçues en ce sens avant 2020. Cela a été confirmé lors du colloque qui a eu lieu au Hayre.

Enfin, je vous laisse imaginer que le transport de quelques millions de tonnes de CO2 ne sera pas une partie de plaisir.

Le journal Le Monde du 22 juin nous apprend sur une page entière qui est monsieur Charles Beigbeder. Le titre est « La foi dans le business ». Né à Neuilly-sur-Seine (ça prédispose!) après 7 ans passés dans les banques d'affaire, lance une société de boursicotage en ligne aux publicités provocatrices. Le voilà maintenant à la tête de Poweo surfant sur la dérégulation du marché de l'énergie et les valeurs boursières.

Nous sommes très loin du plan climat et de l'intérêt général.

L'opposition à la construction de ces deux centrales rencontre naturellement un écho croissant.

Ainsi, des personnalités comme Laurent Fabius, Didier Marie, Claude Evin, notre nouveau député Jean-Paul Lecocq, sans parler des Verts bien sûr, ont signé la pétition contre les nouvelles centrales.

De nombreux maires de petites communes de l'estuaire également.

Je voudrais m'attarder sur la motion intitulée « contre le projet d'implantation de centrales à charbon sur la rive droite de l'estuaire de la Seine » de la communauté de communes du pays de Honfleur signé de son président Michel Lamarre qui rappelle l'incohérence de ces projets avec la lutte contre le réchauffement climatique et qui s'inquiète des retombées économiques négatives de ces deux centrales.

Le groupe des Verts souhaite que la Région pour être cohérente avec son plan climat s'oppose à ces projets au bénéfice d'intérêts très privés et parfaitement irresponsables au regard des enjeux du changement climatique.